

seront difficiles. Les produits vont donc tomber en rupture les uns après les autres au cours de ce second semestre. Des accords sont toutefois prévus avec certaines pharmacies en Allemagne susceptibles de prendre des commandes de patients de France et de leurs adresser directement les produits de façon parfaitement légale.

En pratique :

Prescrivez comme d'habitude, en prévenant le patient qu'un ou plusieurs produits pourront être en rupture et qu'il devra les commander lui-même.

Le patient s'adresse à sa pharmacie habituelle, qui lui délivre les produits disponibles (moins chers qu'en Allemagne). Pour ceux en rupture, le pharmacien indique au patient les coordonnées de l'APMA, qui renseigne les patients sur les pharmacies assurant l'envoi vers la France. Les coordonnées de cinq pharmacies ayant du personnel parlant français sont d'ailleurs directement accessibles sur le site de l'APMA : <http://www.apma.fr/> dans Actualités, cliquer sur « Comment se procurer *Viscum album fermenté* ». Nous espérons vivement que cette situation transitoire difficile se règle le plus rapidement possible.

Dr Jean Zandonella, Guebwiller

Cas cliniques

Madame M. S., 63 ans, consulte en raison d'une « boule » sous la mâchoire. À la palpation, il existe une masse dure, rénitente, d'environ 4,5 cm de diamètre, en sous-maxillaire gauche. La masse n'est pas adhérente aux tissus sous-jacents.

Echographie : grosse masse nodulaire, hypoéchogène et hétérogène, à contours irréguliers, de 5 cm de diamètre, au niveau de la région sous-maxillaire gauche.

Diagnostic : inflammation de la glande sous-maxillaire gauche.

Cs ORL : canal de Wharton gauche tendu et tuméfié. Traitement : Antibiotique et Cortisone.

2^{ème} Cs ORL : un calcul est visible dans le canal de Wharton.

3 mois après, la patiente revient me voir, car la tuméfaction est réapparue, et elle ne souhaite pas reprendre d'antibiotiques.

Le traitement est alors le suivant :

- *Angelica archangelica D1*, Dilution : 10 gouttes 4 fois par jour
- *Mercurius solubilis D6*, Granules : 3 granules 3 à 4 fois par jour
- *Lapis cancri silicicum D15*, Trituration, 1 mesure 4 fois par jour

Après une semaine de traitement, il y a une excrétion spontanée d'un calcul de 8 mm de diamètre.

Mr R.G., 76 ans, m'appelle pour une visite à son domicile en raison d'un genou droit bloqué depuis le matin. À l'examen, le genou est rouge, chaud, gonflé et douloureux à la moindre mobilisation.

RX : remaniements dégénératifs du compartiment interne des deux genoux avec pincement modéré de l'interligne articulaire. Chondrocalcinose intra-articulaire avec calcifications méniscales.

Traitement :

Injections sous-cutanées, 1 fois par jour, avec :

- (1) *Bryonia D4 Stannum metallicum D10 aa*, Ampoules injectables
- (2) *Apis mellifica D8 Bryonia D4 Rhus toxicodendron D4 aa*, Ampoules injectables
- (3) *Formica rufa D8* Ampoules injectables

En alternant : (1) + (2), (2) + (3), (1) + (3)

Et, per os :

- *Bryonia D4 Formica rufa D8 Rhus toxicodendron D4 aa*, Granules, 3 granules 3 fois par jour
- *Arnica montana, pl. tot. D15 Betula alba, folium D3 Cartilago D8 Equisetum arvense D15 Formica rufa D10 Mandragora D3 aa*, Dilution, 15 gouttes 2 fois par jour

Je revois le patient 10 jours plus tard. Le traitement a été très vite efficace (2 à 3 jours), et il n'y a plus de handicap fonctionnel.

Dr Dominique Leiber, Munster

N° 2 - Juillet 2013

Chers Confrères, Chers Amis,

Les événements se poursuivent, avec des incidences sur nos conditions d'exercice, et sur la disponibilité de nos remèdes.

Cette deuxième *Lettre aux membres* vous informe de l'évolution de la situation. Vous comprendrez en lisant les lignes qui suivent, que l'avenir de la médecine anthroposophique dépend de nous, et de l'engagement de chacun.

Je tiens également à rappeler l'importance de soutenir les associations qui promeuvent et défendent la médecine anthroposophique, en leur apportant des adhésions pour leur donner plus de poids (Je pense en particulier au CNP MEP - SMA - *Conseil National Professionnel des Médecins à Expertise Particulière - Section Médecine Anthroposophique*).

Dr Dominique Leiber, Munster

Situation de la médecine anthroposophique en France : Où en sommes-nous ?

Après la Lettre aux membres de Janvier 2013 par laquelle nous vous informions des initiatives auprès du Sénat et de l'Ordre des médecins, voici un état de la situation actuelle :

Démarches au Sénat

- Le Docteur Robert Kempenich, actuel président du CNP MEP - SMA, a été auditionné, à notre demande par la « Commission d'enquête du Sénat sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé » du 20 février 2013. Ce fut une séance difficile et serrée. La teneur de cet entretien figure dans le rapport de la commission paru le 10 avril 2013.

Dans ce rapport de plus de 600 pages, qui résume le travail de la commission d'enquête, la médecine anthroposophique n'est pas citée comme médecine à caractère sectaire.

Dans les 41 propositions qui émanent de ce rapport, certaines ont un caractère défensif (proposition d'une immunité judiciaire pour le Président de la Miviludes), d'autres vont dans le sens d'un contrôle sévère des pratiques « non conventionnelles » comme par exemple, l'obligation de déclarer son éventuel mode de pratique de médecine non reconnue.

- Une réponse du ministre de la santé à une question écrite du Sénateur Jean-Louis Lorrain, déposée le 27 septembre 2012, a été publiée le 9 mai 2013. Cette réponse confirme que la médecine anthroposophique n'a pas été, jusqu'alors, évaluée par le GAT (Groupe d'Appui Technique) et que son évaluation n'est pas encore à l'ordre du jour.

Remarque : cette précision pourra être mise à profit pour nos futures démarches auprès du GAT (voir ci-après).

Démarches auprès du Conseil de l'Ordre

Le Docteur Robert Kempenich a été reçu le 8 mars 2013 par le Docteur Patrick Romestaing, délégué du CNOM (Conseil National de l'Ordre des Médecins) à la Miviludes et Président de la Section Santé Publique.

La médecine anthroposophique a pu être présentée de façon plutôt positive lors de cet entretien, mais le Docteur Patrick Romestaing n'a pas accepté de faire une lettre de réhabilitation auprès des Présidents des conseils départementaux. Il s'est seulement engagé à faire disparaître du site de l'Ordre du département 70, la copie de sa lettre circulaire du 6 septembre 2012 (ce site étant public) et à écrire aux deux présidents du Conseil de l'Ordre du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Nous n'avons pas de nouvelles de ces courriers.

Démarches auprès du GAT

Le GAT (Groupe d'Appui Technique auprès du Ministre de la santé), est chargé d'évaluer les médecines non conventionnelles afin de discerner lesquelles sont prometteuses et lesquelles sont potentiellement dangereuses.

Cette procédure d'évaluation nous paraît incontournable. Elle sera difficile et longue, mais la médecine anthroposophique peut produire une documentation scientifique relativement élaborée, résultant surtout des études allemandes. Il manque certainement une ou deux études françaises. Une demande par avocat auprès du Président du GAT, Mr Jean-Yves Grall, est en cours de rédaction.

Les ampoules injectables

Rappel : Deux confrères de l'Essonne avaient reçu fin 2012, une mise en garde de la CPAM leur enjoignant de spécifier la mention NR (non remboursable) lorsqu'ils prescrivait des injections sous-cutanées homéopathiques. Le Conseil de l'Ordre avait spécifié qu'il ne défendrait pas les deux confrères et même, que ceux-ci s'exposeraient à des poursuites en cas de persistance de prescriptions d'injections homéopathiques. Les deux confrères sont sur le point de mettre en place une démarche juridique avec l'aide de l'avocat du SNMHF (Syndicat National des Médecins Homéopathes Français).

Il nous paraît très important que ce syndicat soutienne les médicaments injectables dilués et dynamisés, utilisés en médecine anthroposophique.

Comme vous le voyez, l'avenir immédiat va continuer à exiger beaucoup d'engagement... !

Avec mes plus cordiales salutations.

Dr Claude Boudot, Colmar

À noter

Le montant de la cotisation 2013 s'élève à 160,00€ (1/2 tarif pour les étudiants ; cf. plaquette en annexe).

Renseignements et adhésion auprès du secrétariat :

Dr Michel Salmon 51bis rue Universelle 84000 AVIGNON

Tél. / Fax : 04 90 82 31 58 Email : msalmon357@orange.fr

Congrès en 2013 :

- Congrès médical anthroposophique interprofessionnel, du 7 au 10 novembre 2013

co-organisé par : AMAF, I-Dentités, SIOA et IFEMA

Lieu : Mont Saint-Michel

Thème : Entre nerf et sang : l'Homme

Les suggestions concernant cette *Lettre aux membres*, ou vos propositions d'articles pour la prochaine

Lettre, sont à adresser à Dr Dominique Leiber 23 rue des chataigniers 68140 Munster - dr.leiber@gmail.com

Lettre aux Membres Juillet 2013 - Éditeur AMAF

Comité de rédaction : Dr C. Boudot, Colmar ; Dr D. Leiber, Munster ; Dr X. Perrut, Mulhouse, Dr J. Zandonella, Guebwiller

Quelques nouvelles de nos remèdes

Avec la participation de nos confrères : Dr Andreas Arendt (Bâle), Dr Laura Borghi (Italie), Dr Reinhard Schwarz (Autriche), Dr Madeleen Winkler (Hollande), Dr Markus Karutz (Allemagne), Dr Georg Soldner (Allemagne), Dr Jean Zandonella (France), Dr Michaela Glöckler (Section médicale, Goetheanum), ainsi que les Drs Martin Schnelle, Stefan von Löwensprung et François Hibou pour Weleda.

Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises (à Bâle et à Filderstadt) avec la Direction du Groupe Weleda pour réfléchir à la situation et au devenir possible du médicament anthroposophique, au niveau des principaux pays où il est présent, avec les difficultés actuelles que l'on sait, et dans d'autres pays au niveau européen et mondial (Asie, Brésil, par exemple). Nous nous sommes aperçus qu'il fallait partir d'un besoin clairement identifié en termes de médicaments anthroposophiques.

Peut-on en dresser une liste consensuelle idéale qui rende compte du besoin minimum « nécessaire et suffisant » pour pratiquer la médecine anthroposophique, que l'on n'utilise que quelques remèdes de base ou des unitaires ciblés selon un diagnostic individualisé ? Il se trouve que ceci n'avait jamais été réalisé de façon collégiale consensuelle.

A partir d'un travail préparatoire du Dr François Hibou nous avons pu avancer rapidement en suivant une ligne d'approche qui a pu identifier les médicaments de base répartis en trois catégories.

Ces catégories ne sont pas à considérer comme étant d'importance décroissante mais comme correspondant à des besoins qualitativement différenciés tout aussi importants les uns que les autres :

1) Les médicaments basiques, comprenant les médicaments dits remèdes-types ou « dorons », en France : *Digestodoron*, *Fragaria vesca* / *Vitis vinifera* (*Hepatodoron*)... *Ferrum sulfuricum silicicum* (*Kephalodoron*) etc... ainsi que des complexes aux indications clairement identifiées ne nécessitant pas une formation avancée en médecine anthroposophique.

Les médicaments unitaires de base pour un traitement individualisé simple : par exemple *Silicea*, *Phosphorus*.

Quelques dynamisations typiques de métaux, ainsi que d'autres médicaments unitaires essentiels avec une fabrication spécifique tels que les métaux végétalisés.

2) La palette quotidienne du médecin praticien qualifié en médecine anthroposophique, incluant des médicaments complexes et des médicaments unitaires pour un traitement de base notamment selon le diagnostic des éléments constitutifs.

3) Des médicaments « expert » moins prescrits, mais pouvant donner une qualité particulière à un traitement anthroposophique, ou médicaments de spécialité, souvent des unitaires peu fréquemment prescrits et pourtant documentés depuis les origines de la médecine anthroposophique (citons par exemple : *Aesculus cortex D50* ou *Carbo Equiseti*) qui demandent une formation continue et une expérience approfondies de la médecine anthroposophique, ainsi également que des remèdes peu documentés et des remèdes ayant des procédés particuliers de fabrication.

Cet « assortiment idéal international » d'un peu moins de 1 200 médicaments constitue désormais une base de travail afin que Weleda puisse étudier puis proposer des solutions industrielles de mise à disposition des médicaments adaptées en fonction des besoins de chaque pays, qui seront individuellement pris en compte.

Il s'est tenu d'autre part une réunion importante le 24 avril 2013 en Alsace avec les représentants du Laboratoire Weleda France (Mrs Peter Braendle et Marc Follmer), les représentants du CNP-MEP-SMA (Drs Claude Boudot, Jean Chazarenc, Robert Kempenich) et le Directeur général du Groupe Weleda, Ralph Heinisch et le Président du Directoire, Paul Mackay.

Ils ont débattu du problème important des « ruptures » fréquentes qui rendent notre pratique difficile, et en particulier de la situation préoccupante des injectables.

Cette situation devrait se résoudre peu à peu. Les moyens financiers nécessaires ont été accordés à Weleda France par le Groupe Weleda AG pour la rénovation du Service ampoules.

Mais, comme vous le savez, les collyres ne seront plus fabriqués en France.

Reste encore le problème épineux du *Viscum album* : pour le moment nous bénéficions encore et, à peu près jusqu'à la rentrée 2013, du stock – quota d'ampoules importées d'Allemagne avec l'autorisation de l'Agence du médicament. Cette autorisation ponctuelle n'a pas pu ces derniers mois être renouvelée. Une solution est en vue mais les prochains mois (jusqu'à la fin de l'année)